

OPERATION « DES POULES POUR REDUIRE SES DECHETS »

Éléments pour permettre une information dans votre bulletin municipal

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Colmar Agglomération propose gratuitement deux poules pondeuses à chaque foyer de son territoire possédant un poulailler et un espace pour les accueillir.

Cette opération complète la collecte des bio-déchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de bio-déchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de bio-déchets produits par un ménage de deux personnes.

Deux races de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace ou des poules rousses.

Les bénéficiaires devront garantir le bien-être des animaux et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. L'analyse de votre **dossier de candidature** pourra éventuellement être complétée d'une visite sur place de façon à vérifier la conformité avec le **règlement**.

Une seule demande par foyer sera acceptée. La demande est renouvelable tous les deux ans au maximum.

Où retirer le dossier de candidature ?

- dans votre mairie
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- sur le site internet de Colmar agglomération : [Des poules pour réduire les déchets | Colmar Agglomération \(agгло-colmar.fr\)](https://www.colmar-agglomeration.fr/Des-poules-pour-reduire-les-dechets)

Où déposer le dossier de candidature ?

- en mairie ou au service gestion des déchets de Colmar agglomération, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar (**format recto-verso**)
- par mail à l'adresse poules.dechets@agгло-colmar.fr (**format pdf en un seul fichier**)

Date limite de dépôt des dossiers : 24 mars 2023

Périodes de distribution :

- poules rousses : fin mai, début juin 2023
- poules d'Alsace : septembre 2023

